



Procès-verbal du Comité Syndical du 14 février 2023

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 14 février 2023, s'est réuni à 18h00 sous la présidence de M. Franck VERNIN, Président.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Comité Syndical pour la présente séance, M. Zine-Eddine M'JATI, ayant l'unanimité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Étaient présents :

M. Franck VERNIN, Président

M. KERGER Didier, Mme CHAGNAT Véronique, PIERRAIN Jean-Pierre, M. GOUET-YEM Denis, M. ROUSSET Francis, M. DURAND Serge, Mme GAGEY Nicole, M. JACQUELOT Claude, Mme VAROQUI Geneviève, M. BARDY Serge, M. JONNET Sylvain, M. M'JATI Zine-Eddine, M. PAIXAO Paulo, M. SEGURA Thierry, M. YVROUD Pierre, Mme LION Hélène, M. FLINE Thibault, Mme NOUHAUD Marie-Charlotte, M. TORRES Yannick,

Étaient représentés :

M. THIERY Alain pouvoir donné à M. Franck VERNIN.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Comité Syndical présents, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nombre des délégués syndicaux empêchés.

Le procès-verbal du 16 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

Point n°1 : ROB 2023

Le point est présenté par M. Jean -Louis DUVAL

M. Denis GOUET-YEM indique qu'au niveau des communes de GPS, il y a eu une diminution des collectes, qui sont passées de C3 à C2. GPS est passé en C1 OM par semaine, pas de modification au niveau des emballages et passage à allo-déchets concernant les encombrants. Quel est l'impact sur le budget d'exploitation ?

M. Franck VERNIN explique que le SMITOM n'a pas la compétence collecte sur GPS mais uniquement la compétence traitement.

Il est pris ACTE que le débat d'orientations budgétaire a bien eu lieu.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Demande de subvention au titre de la DSTR/DSIL 2023 pour les travaux d'amélioration technique et énergétique du siège

Le point est présenté par M. Franck VERNIN

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Adhésion à la convention unique annuelle 2023 relative aux missions optionnelles du CDG77

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°4 : Élection Vice-Président

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Point n°5 : Autorisation du Président à signer l'accord-cadre multi-attributaire intitulé « Réalisation de missions géotechniques »

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°6 : Avenant n°1 au marché de MOE pour la construction d'une déchèterie et d'un atelier DEEE à Vaux-le-Pénil.

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°7 : Avenants aux marchés relatifs à la collecte et au transport des déchets ménagers et assimilés de la CAMVS et de la CCBRC.

Le point est présenté par M. Thierry SEGURA.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°8 : Avenant n°33 à la DSP.

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

M. Serge BARDY demande pourquoi la déchèterie de Savigny le Temple est si peu ouverte ?

M. Franck VERNIN répond qu'elle est très peu fréquentée et du fait de la suppression de la sectorisation, il est possible de se rendre sur celle de Réau disposant d'une grande amplitude horaire.

Ce point ne suscite pas d'autres questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°9 : Avenants au contrat pour l'action et la performance CITEO.

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°10 : Convention ECODDS pour les outillages du peintre.

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°11 : Convention de collecte séparée des articles de sport et loisirs (ASL).

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°12 : Pris en charge des déchets issus de lampes, collectés dans le cadre du SPGD.

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

Point n°13 : Contrat de partenariat pour la collecte et le traitement des consommables d'impression usagés.

Le point est présenté par M. Franck VERNIN.

Ce point ne suscite pas de questions particulières et est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h42.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franck VERNIN', written over a horizontal line.

Franck VERNIN